



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°46 **FÉVRIER 2017**



INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRICUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

PHOTO : TOURISME COATICOOK

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

04

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

08

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

15

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

16

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

18

AVIS PUBLICS

SOUPER DU MAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉGION DE COATICOOK

C'est le 8 février dernier que les gens d'affaires de la région de Coaticook ont pu assister au très couru souper du maire de Coaticook. En effet, 150 personnes ont assisté au dernier souper de M. Bertrand Lamoureux à titre de maire. Il en a profité pour exposer les gros projets qui se sont déroulés à la Ville de Coaticook au cours de l'année 2016 : le prolongement du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Jacques Sud, le bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Court, la réfection des infrastructures des rues Monseigneur-Durand et Saint-Paul Est, la réfection complète du chemin Bilodeau, la construction du chalet de services à Baldwin, l'installation des bornes de recharge pour les voitures électriques, la consolidation du réseau électrique dans le secteur Saint-Edmond, et bien d'autres.

En plus d'exposer les faits saillants de 2016, il en a profité pour annoncer les projets qui retiendront l'attention en 2017, dernière année de mandat de ce conseil : la réfection de la rue Desrosiers et du chemin du Rang 9, le pavage de la rue Ernest-Lafaille, l'achat d'une nouvelle pompe au poste Dionne, la construction d'un puits supplémentaire près de l'actuel puits n° 4, la réhabilitation de conduites de la rue Child grâce à l'installation de gaines, la réfection de la toiture du complexe industriel de la rue Merrill, l'aménagement du parc au coin des rues Main Ouest et Child, la rénovation de l'aréna et la restauration de l'édifice de la Vieille Poste si la Ville obtient des subventions, la télémétrie au lac Norton et au lac Grand Averill aux États-Unis, une partie de l'automatisation du barrage Saint-Paul, la poursuite de la location du groupe électrogène et le début des travaux du poste 120 kV.

Lors du discours du maire en 2016, M. Lamoureux avait mentionné que son rêve était de voir la construction des bassins de rétention pour les ruisseaux Pratt et Cloutier. Lors du souper du maire du 8 février, il a fait le point. Il s'agit d'un projet d'environ 2,4 millions de dollars, plus les taxes. Le conseil municipal a choisi de faire un partenariat avec le gouvernement provincial qui permet un remboursement de 70 % en subventions, soit environ 1,7 million de dollars. Cette solution est un peu moins rapide que celle proposée par le gouvernement fédéral, mais elle est beaucoup moins onéreuse pour les contribuables.



ÉLECTION DE M. CHARLES POULIN AU POSTE DE CONSEILLER N° 1

Le 5 février dernier se tenait une élection partielle pour pourvoir le poste laissé vacant au cours de l'automne par M. Luc Marcoux. Vingt-deux pour cent des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote. À l'issue du scrutin, M. Charles Poulin a été élu avec 67,5 % des voix. Lors d'une cérémonie tenue le 10 février, il fut assermenté de façon à pouvoir siéger à son premier atelier de travail et à sa première assemblée de conseil le 13 février. Au cours de prochaines semaines, M. Poulin se verra attribuer des dossiers.



EXPO HABITAT 2017

Depuis quelques années, la Ville de Coaticook a aménagé des lotissements résidentiels : le développement McAuley et le développement de Barnston. Certains entrepreneurs privés ont également des terrains à vendre. Par ailleurs, les employeurs de la région sont en manque de main-d'œuvre. Pour essayer de vendre les terrains disponibles et pour tenter de pallier le manque de main-d'œuvre, le conseil municipal a décidé de louer un espace au salon Expo habitat de l'Estrie. La Ville de Coaticook sera donc présente au Centre de foires de Sherbrooke du 16 au 19 février.



expo habitat. 16 au 19 février 2017

Passez de visiteur à résident!

Ville de Coaticook
150, rue Child | 819-849-2721
administration@coaticook.ca | www.coaticook.ca





SONDAGE POUR LE DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE VITESSE EN MILIEU RURAL

La MRC de Coaticook ira de l'avant avec le dépôt de deux demandes de subvention pour le déploiement d'Internet haute vitesse en milieu rural. Le scénario que les élus ont retenu pour les demandes est celui du FTTH (*fiber to the home* ou fibre optique jusqu'au domicile) qui consiste en la construction d'un réseau dorsal et de distribution en utilisant uniquement des câbles de fibre optique.

Les citoyens qui sont mal desservis sont invités à remplir un **sondage assorti d'un test de rapidité** de leur connexion Internet actuelle. Une participation élevée à ce sondage est nécessaire afin d'appuyer les demandes de subvention et de démontrer qu'une grande partie de notre territoire est mal desservie par ce service qui est maintenant considéré comme essentiel.

Pour participer au test, les citoyens n'ont qu'à se rendre à l'adresse mrcdecoaticook.qc.ca/internet pour le remplir et courir ainsi la chance de gagner un chèque-cadeau de 150 \$ de Rues principales Coaticook.

Date limite : 31 mars 2017.



RÉSOLUTION EN FAVEUR DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire qui se déroulent cette semaine, la MRC a adopté une résolution qui témoigne de la solidarité régionale entourant l'enjeu de la prévention du décrochage scolaire en désignant les dates du 13 au 17 février 2017 comme Journées de la persévérance scolaire sur le territoire de la MRC de Coaticook.



ENTENTE INTERSECTORIELLE AVEC LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ)

Le conseil de la MRC a autorisé la signature d'une entente triennale avec le CALQ afin que les artistes, les écrivains et les organismes culturels de la MRC aient accès au Programme de partenariat territorial. Cette entente sera accompagnée d'un montant de 5 000 \$ par année. Le Programme de partenariat territorial comporte trois volets : soutien aux artistes et aux écrivains professionnels, soutien aux organismes artistiques professionnels et soutien à la mobilité des créateurs et des œuvres. Un appel à projets aura lieu en avril 2017.

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU DE LA MRC DE COATICOOK

Veillez prendre note que le nouvel horaire du bureau de la MRC est du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h. Le bureau de la MRC est situé au 294, rue Saint-Jacques Nord, à Coaticook. Ce nouvel horaire est valide dès maintenant.





À L’AFFICHE

LOISIRS

LE PARC DE LA GORGE ET ACTI-SPORTS MRC DE COATICOOK SE PARTAGENT LA GARDE DURANT LA RELÂCHE!

En grande première en 2017, le Parc de la Gorge et Acti-Sports ont uni leur passion du plein air et de l’activité physique afin d’offrir aux enfants de 5 à 12 ans un camp de la relâche de cinq jours accessible, convivial et surtout mémorable!

Dedans comme dehors, nos jeunes participants auront droit à une avalanche d’activités, dont le yukigassen (l’ultime bataille de balles de neige!), le Club des petits débrouillards, des jeux animés et des sports d’équipe, le spectacle *Les monstres du jardin de Madame Pissenlit*, Croquarium et ses Aventuriers du goût, des cours d’initiation au judo avec sensei Richard Laverdière et d’autodéfense avec Aurélien Hallal.

Mais ce n’est pas tout! Spectranie et ses arts du cirque, une partie de quilles au Riviera et du mini-golf chez Glo Golf Aventures, du cinéma et du maïs soufflé au Pavillon des arts et de la culture, un rallye en raquettes avec dégustation de « s’mores » autour du feu de camp, du Hula-Hoop et de la Zumba enfants avec Johanne Dugrenier, de la baignade avec des tonnes de jeux flottants, de la danse en ligne avec Lisette Chouinard, l’heure du conte, des jeux de société à partager entre amis et bien d’autres surprises! Ça va bouger!



INVITE TOUTE TA FAMILLE!

Le Camp de la relâche en garde partagée, c’est aussi l’occasion de s’amuser avec sa famille élargie le mercredi au Parc de la Gorge, ainsi qu’avec papi et mamie le vendredi après-midi chez Acti-Sports.

Camp de la relâche 2017

- Dates : du 27 février au 3 mars de 8 h à 16 h
- Coût par jour par enfant : 30 \$ (1 ou 2 jours), 28 \$ (3 ou 4 jours) et 27 \$ (5 jours)

Service de garde

- Offert tous les jours de 7 h 30 à 8 h et de 16 h à 17 h 30
- Frais de garde par jour par enfant : 9 \$ (1 ou 2 jours), 8 \$ (3 ou 4 jours) et 7 \$ (5 jours)

Informez-vous! Ces frais pourraient être admissibles à la déduction fédérale d’impôt et au crédit d’impôt provincial pour frais de garde d’enfants, de même qu’à une aide financière de la Ville de Coaticook pour les familles de deux enfants et plus résidant à Coaticook.

Inscription en ligne à

ACTISPORTSCOATICOOK.CA

ou appelez-nous au

819-849-7016.



ENVIRONNEMENT

APPEL À PROJETS

DU PROGRAMME D’AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

Le PADF a pour objectif d’assurer la réalisation de projets qui permettront d’optimiser les façons de gérer la forêt privée sur notre territoire. Il vise notamment à investir dans la diffusion du savoir-faire en aménagement forestier et en transformation du bois, en soutenant et en accompagnant les initiatives

ainsi qu’en favorisant l’organisation de différentes activités à cet égard.

Un appel à projets du PADF de l’Estrie est en cours. Les regroupements, organismes et municipalités ont jusqu’au **vendredi 17 mars 2017** pour envoyer leur demande au Centre local de développement

(CLD) du Haut-Saint-François.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter le site du CLD du Haut-Saint-François au cldhsf.com, ou communiquer avec M. Bernard Ricard, directeur adjoint, CLD du Haut-Saint-François, au 819-560-8500, poste 2204.



COATICOOK, FUTUR VILLAGE-RELAIS

DÉVELOPPEMENT

De plus en plus, Coaticook est reconnue comme une destination touristique. La municipalité souhaite consolider cette position en attirant encore davantage de visiteurs qui feront un relais ou un séjour prolongé chez nous. Au cours de la dernière année, la Ville de Coaticook a entrepris les démarches nécessaires pour être accréditée comme village-relais.

QU’EST-CE QUE VILLAGE-RELAIS?

Le programme Village-relais est administré par le ministère des Transports et vise à offrir aux clientèles touristiques un réseau de villes et villages, situés sur les routes nationales et régionales stratégiques, où les touristes peuvent s’arrêter pour faire un relais durant leur voyage. Ces villes et villages doivent évidemment offrir une gamme importante de services (restauration, essence, remorquage, hébergement, etc.) pour être accrédités comme village-relais. La complicité des commerçants est donc essentielle pour obtenir l’accréditation.

Actuellement, le programme compte 41 municipalités accréditées village-relais, dont quatre en Estrie : Danville, Stanstead, Stornoway et Weedon.



À COATICOOK

Des intervenants du milieu travaillent depuis quelques mois sur le dossier de candidature de Coaticook qui comprend un plan d’action sur cinq ans. L’objectif de ce plan d’action est d’offrir une diversité de services et un accueil de qualité et d’améliorer les lieux et les bâtiments par une mise en valeur touristique. Le plan d’action est orienté autour des quatre axes suivants :

1. Bonifier les services touristiques;
2. Améliorer la qualité du paysage urbain;
3. Accroître la qualité de l’accueil touristique;
4. Bonifier l’offre touristique.

Nous vous invitons à consulter notre plan d’action sur le site de la municipalité coaticook.ca.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES?

Écrivez-nous à s.lavertu@coaticook.ca ou faites-nous part de vos commentaires sur Facebook.

Vous êtes un commerçant et vous souhaitez en savoir plus sur l’accréditation? Contactez Julie Favreau au cvcoaticook@videotron.ca ou au 819-849-9677.



LOISIRS

DES MARIONNETTES GÉANTES À LA FÊTE DES NEIGES!

Les 18 et 19 février 2017 aura lieu au Parc de la Gorge le célèbre rassemblement de la Fête des Neiges. Cette année, profitez de nouvelles activités incluant de l’animation avec les marionnettes géantes du Théâtre de la Dame de Cœur et le rallye « Connais-tu tes Parcs? ». Le samedi, les visiteurs sont invités à parcourir le Parc de la Gorge de Coaticook et le Parc Découverte Nature. Il suffit de répondre à 10 questions pour ainsi courir la chance de remporter une carte-cadeau de 100 \$ ou de 50 \$. Des navettes Acti-Bus gratuites sont offertes pour l’occasion entre les parcs.



La programmation bonifiée comprend les jeux gonflables, une course en raquettes et des randonnées guidées de nuit en raquettes et en vélo sur neige (*fatbike*). Sans oublier les tournois de hockey-bottine et de yukigassen... LA bataille de balles de neige.



Information : gorgedecoaticook.qc.ca | 819-849-2331 ou 1-888-524-6743 |



JE VIS VRAIMENT, JE BÉNÉVOLE! CONCOURS DE VIDÉO DE PROMOTION DU BÉNÉVOLAT CHEZ LES JEUNES

JEUNESSE



Le Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Coaticook (CJE) et le Centre d’action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) invitent les jeunes de 12 à 25 ans de la MRC de Coaticook ou fréquentant un établissement scolaire de la MRC à participer à un concours consistant à mettre en valeur des pratiques de bénévolat chez les jeunes par la réalisation d’une vidéo.

La vidéo de 1 à 2 minutes, sous le thème *Je vis vraiment, je bénévoles!*, doit mettre en vedette un ou des jeunes qui font du bénévolat, que ce soit à l’école, dans un organisme ou même chez leurs grands-parents!

Pour sa 2^e édition, le concours offre 2 300 \$ en prix : 500 \$ pour la vidéo gagnante et 200 \$ pour chacune des vidéos aux positions 2 à 10. De plus, une tablette électronique sera tirée au sort parmi tous les participants.

Les participants ont jusqu’au 24 février 2017 pour s’inscrire par courriel au benevoles@cabmrccoaticook.org et jusqu’au 7 avril 2017, 16 h, pour déposer leur vidéo sur le site youtube.com et faire parvenir le lien aux organisateurs.

Les règlements sont disponibles sur demande au 819-849-7011, poste 215, ou à benevoles@cabmrccoaticook.org

Les vidéos gagnantes seront par la suite diffusées sur les médias sociaux lors de la Semaine de l’action bénévole, du 23 au 29 avril prochain.



BRUNCH-BÉNÉFICE ANNUEL DE LA MAISON DES JEUNES DE COATICOOK

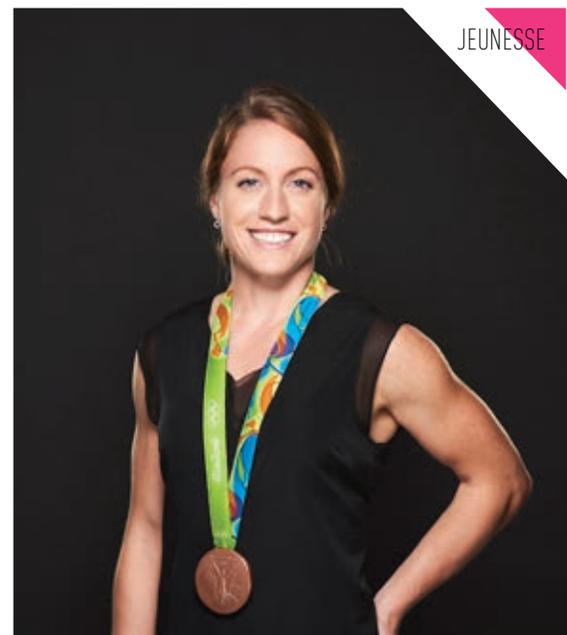
JEUNESSE

La Maison des jeunes de Coaticook, en collaboration avec le Club de golf de Coaticook, vous invite à son brunch-bénéfice annuel, le **dimanche 19 mars 2017**. Le but de cet événement est de permettre à la communauté de mieux connaître la Maison des jeunes et ses membres. De plus, nous désirons amasser des fonds afin de poursuivre notre mission : tenir un lieu de rencontre animé pour les jeunes de 12 à 17 ans qui, au contact d’adultes significatifs, pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables.

Par ailleurs, nous désirons également vous inviter à contribuer au succès de ce brunch. Vous pouvez le faire de trois façons. Soit :

- en achetant des billets;
- en nous offrant un objet pour garnir notre encan silencieux; (ex. : œuvre d’art, bon d’achat, chèque-cadeau, etc.);
- en nous faisant parvenir un don*

Cet événement, qui devient maintenant une tradition, se veut une grande célébration de la jeunesse. Au programme : buffet de style brunch cabane à sucre servi de 10 h à 11 h 30, encan silencieux, présentation de photos des activités de



la Mayz sur grand écran et d’autres surprises. De plus, la médaillée olympique Josée Bélanger, qui est également présidente d’honneur de l’événement, sera sur place pour vous rencontrer.

Pour plus d’information, vous pouvez contacter Line Gendron, coordonnatrice de la Maison des jeunes de Coaticook, ou Catherine Roy, animatrice responsable, au 819-849-7362 ou par courriel au mdjcoaticook@videotron.ca.

En espérant vous compter parmi nous!

**Sachez que nous pouvons remettre des reçus officiels de don de bienfaisance.*

LA FÊTE DE LA PÊCHE BLANCHE AVEC REPTI-ZONE

LOISIRS

Ce samedi 18 février, venez au Parc Découverte Nature découvrir l’univers des reptiles avec l’animation de Repti-Zone. Serpents, bébé crocodile et autres reptiles seront à ce rendez-vous annuel! Complétez votre journée avec la visite de la pisciculture et, bien entendu, venez vivre l’expérience de la pêche sur glace! Les 25 premiers enfants (9 à 12 ans) inscrits à la formation avec un agent de la faune recevront gratuitement un permis de pêche, une brimbale et un guide Guliver.

Information et inscription :

gorgedecoaticook.qc.ca

819-849-2331 ou 1-888-524-6743 |





RAPPEL FONDS TILLOTSON DE LA RÉGION DE COATICOOK

DÉVELOPPEMENT

Il ne reste plus que trois semaines pour soumettre vos demandes de subvention au Fonds Tillotson : la date limite est le **8 mars 2017**.

Rendez-vous sur le site de la MRC de Coaticook (mrcdecoaticook.qc.ca) pour obtenir le formulaire.



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

Un appel à projets du Fonds de développement de la MRC de Coaticook est en cours. Les organismes et municipalités ont jusqu’au **vendredi 14 avril 2017, 12 h**, pour déposer leur demande à la MRC de Coaticook.

Pour tous les détails et pour obtenir les documents requis, communiquez avec Sara Favreau-Perreault, agente de développement rural à la MRC de Coaticook, au 819-849-7083, poste 230.

MRC Coaticook

Astrid Peregord, d’origine française, est à l’écoute des patients depuis près de deux ans à la pharmacie Uniprix Johanne Drolet.

DE LA BRETAGNE À COATICOOK LE RÉCIT D’UNE JEUNE PROFESSIONNELLE PASSIONNÉE

Découvrir
pour mieux
comprendre

PERSÉVÉRANTE
RECONNAISSANTE
COATICOOKOISE



Dès son plus jeune âge, Astrid savait déjà qu’elle souhaitait marcher sur les traces de ses parents et devenir pharmacienne. « Fondamentalement, c’est un métier qui me correspond. J’aime le contact avec les gens et j’ai toujours été plus scientifique que littéraire », confie-t-elle.

C’est son désir d’amorcer sa carrière professionnelle à l’étranger qui a poussé la jeune diplômée à quitter sa France natale. Le Québec, offrant une reconnaissance de la formation professionnelle des pharmaciens ayant obtenu leur diplôme en France, représentait donc l’opportunité parfaite. Cependant, faire reconnaître son diplôme au Québec n’est pas une mince affaire. La jeune pharmacienne devait réussir un examen d’aptitude, une formation d’appoint ainsi qu’un stage de quatre mois. Pour avoir accès à ce stage, Astrid devait également faire une demande de permis de travail conjointement avec l’employeur. Lorsque deux possibilités de stages se sont présentées à elle en mai 2015, c’est dans notre MRC qu’Astrid a finalement décidé de s’installer. « Quand je suis arrivée à Coaticook et que j’ai rencontré Johanne, j’ai eu un coup de cœur. Moi, je marche beaucoup au *feeling* et j’ai senti direct que ça allait marcher. Et je ne me suis pas trompée. Ça fera bientôt deux ans que je suis là et c’est que du bonheur. » Astrid parle entre autres de l’accueil particulièrement chaleureux qu’elle a reçu : « J’ai rencontré un nombre incalculable de gens qui m’ont ouvert les bras, qui étaient accueillants et qui, encore maintenant, me soutiennent, me demandent si ça va. Même à la pharmacie. C’est incroyable, la reconnaissance des patients, la proximité qu’on a. C’est comme ça que je voulais exercer aussi. » La jeune femme, ayant grandi dans un village d’environ 1200 habitants, a toujours apprécié cette proximité avec les patients. « On ne traite pas les gens de la même manière quand on se connaît et quand on

connaît leur passé. C’est plus sympa. Moi, j’aime ça pouvoir prendre le temps. Tu as une vision plus globale. Tu peux mieux analyser le dossier. Les gens savent que tu les connais. L’oreille est plus attentive. »

Astrid explique qu’elle a beaucoup appris et avoue que la façon de pratiquer la pharmacie en France et au Québec est plutôt différente. « Ce que je fais là, je ne le ferais pas en France. En tant que pharmacien, on a beaucoup plus de libertés, beaucoup plus de responsabilités, un meilleur suivi avec les patients, de meilleurs contacts avec les médecins. »

Et lorsqu’elle n’est pas à la pharmacie? Astrid est une grandeoureuse du plein air et pour elle, la région est un vrai terrain de jeu. « Je fais beaucoup de vélo, du kayak, de la randonnée. Je pars souvent marcher. Toutes les montagnes aux alentours, je les connais par cœur : le Pinacle, le mont Hereford, etc. »

Comment entrevoit-elle l’avenir? « J’ai fait mes démarches de résidence permanente pour ne pas me fermer de portes. (...) Ça se passe bien au boulot. Et Coaticook, j’adore! » En effet, comme son permis de travail arrivera à échéance en mai 2017, Astrid est actuellement en processus de demande de résidence permanente afin de pouvoir rester au Québec. Le processus implique plusieurs étapes, dont l’obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ), des tests médicaux obligatoires ainsi que le paiement des frais de traitement de la demande. Si tout va bien, Astrid espère obtenir sa carte de résidente permanente dans les mois à venir.





L'AVIS DE RÉCOLTE UN OUTIL SIMPLE POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS!

ENVIRONNEMENT



La gestion durable des forêts est une préoccupation importante sur le territoire de la MRC. C'est pourquoi la MRC a mis au point un formulaire d'avis de récolte sur son site Internet. En lien avec les nouvelles dispositions du Règlement de contrôle intérimaire sur la protection et la mise en valeur des boisés (RCI 7-002), l'avis de récolte a pour objectif de faciliter les communications et la gestion de la forêt sur notre territoire.

Cet avis est nécessaire pour un abattage d'arbres représentant entre 15 % et 30 % des tiges de dimensions commerciales d'une aire de coupe sur une période de 10 ans. Il est aussi nécessaire dans le cas où il s'agit de travaux effectués dans l'emprise des chemins publics ou à des fins publiques et lorsqu'il s'agit d'arbres malades, morts ou présentant des risques pour la sécurité du public.

Notez que pour des coupes représentant plus de 30 % des tiges de tailles commerciales, il est toujours nécessaire d'obtenir au préalable un certificat d'autorisation de la part de l'inspecteur régional de la MRC.

COMMENT EFFECTUER UN AVIS DE RÉCOLTE OU UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Un avis de récolte peut être signalé à la MRC par l'un des cinq moyens suivants : par téléphone, par courrier électronique, par écrit, en personne ou directement sur le site Internet de la MRC de Coaticook.

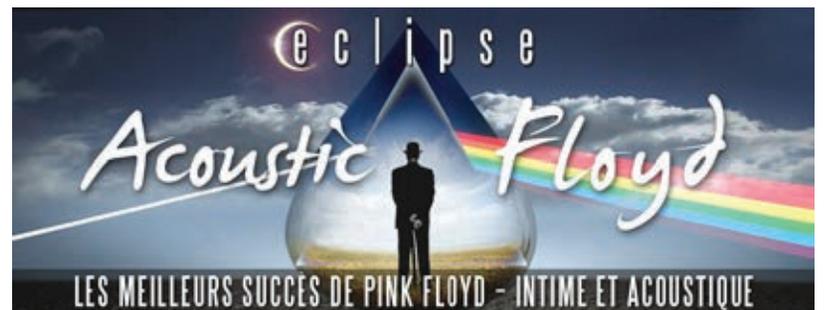
La demande d'un certificat d'autorisation doit être présentée à l'inspecteur régional sous forme de demande écrite ou électronique, lorsqu'applicable, faite à l'aide d'un formulaire fourni par la MRC, dûment rempli et signé, accompagnée des autorisations nécessaires, au besoin.

Notez que les autorisations obtenues auprès de la MRC de Coaticook n'ont pas pour effet de soustraire le demandeur au respect de tout autre loi ou règlement applicable.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le résumé du règlement sur la protection et la mise en valeur des boisés sur le site Internet ou encore vous référer directement au Règlement 7-002 (2016) de la MRC de Coaticook. Pour toute autre question, vous pouvez communiquer avec l'inspecteur régional de la MRC par téléphone au 819-849-7083, poste 227, ou par courriel au inspection@mrcdecoaticook.qc.ca.

SPECTACLE ACOUSTIC FLOYD D'ECLIPSE

CULTURE



Le Pavillon des arts et de la culture du Coaticook vous propose du jamais vu sur scène avec plus qu'un groupe hommage : il s'agit d'un spectacle de Pink Floyd acoustique.

Sur scène depuis plus de 25 ans, la formation Eclipse n'a plus besoin de présentation. Elle nous présente une toute nouvelle tournée avec *Acoustic Floyd*, à la suite de *The Pink Floyd Story* et de *Live at Pompeii/Animals*. Ce nouveau spectacle est une innovation du groupe qui revisite les meilleurs succès de Pink Floyd avec de nouveaux arrangements et des instruments acoustiques.

La mission du groupe est de reproduire fidèlement le son des grands classiques de Pink Floyd. C'est de cette façon qu'Eclipse a créé sa renommée avec ses huit musiciens-choristes. La réputation d'Eclipse ne vient pas du fait qu'il propose un simple spectacle hommage que l'on retrouve n'importe où, mais bien d'un grand souci du détail en ce qui a trait à l'univers musical de Pink Floyd.

La performance du groupe ainsi que le travail investi pour mettre au point ce nouveau spectacle donnent un résultat inédit et unique qui réjouira les amateurs du célèbre groupe britannique.

Il est possible d'avoir un extrait du spectacle sur le site du Pavillon des arts au pavillondesarts.qc.ca.

VENDREDI 10 MARS

À 20 H

PRIX COURANT : 36,50 \$

PRIX MEMBRE : 32,85 \$



Pavillon
des arts et de la culture
de Coaticook

RÉSERVATION :

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook
116, rue Wellington, Coaticook

819-849-6371

billetterie@pavillondesarts.qc.ca



CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

POUR MEUBLER VOTRE RELÂCHE

Vous cherchez encore quoi faire avec les enfants pour la relâche? Que ce soit pour une visite éclair ou un moment de détente en famille, une visite à la bibliothèque se veut un incontournable. Avec son vaste choix de livres pour tous les goûts, de jeux, de disques compacts et de DVD, comprenant des classiques du cinéma et des séries populaires, la bibliothèque vous offre l'occasion de meubler les temps libres de toute la famille. Si vous n'avez pas le temps de passer, vous pouvez vous initier aux livres et aux magazines numériques et les

télécharger, chez vous, sur votre liseuse, votre tablette ou votre portable. Pour les jeunes de 4 à 7 ans, une heure du conte aura lieu samedi 25 février à compter de 10 h. Comme à l'habitude, l'activité sera suivie d'un bricolage ou d'un jeu.

Pour ceux qui se le demandent, notre horaire demeure le même durant cette période, à savoir :

- Mardi et mercredi : de midi à 17 h
- Jeudi et vendredi : de midi à 20 h
- Samedi : de 9 h à 13 h
- Dimanche : de midi à 15 h



CLINIQUES D'IMPÔTS POUR PERSONNES À FAIBLE REVENU

Comme chaque année, le Centre d'action bénévole et ses bénévoles dûment formés prépareront les déclarations de revenus fédérale et provinciale des personnes à faible revenu. Des frais de dossier et de traitement de 5 \$ sont payables à l'inscription.

Plusieurs séances d'inscription se tiendront dans la MRC de Coaticook, toutes de 13 h 30 à 16 h :

6 MARS

Barnston-Ouest, centre communautaire (2081, chemin Way's Mills)

9 MARS

Martinville, bureau municipal (233, rue Principale Est)

14 MARS

Saint-Venant-de-Paquette, centre municipal (5, chemin du Village)

16 MARS

Dixville, salle du conseil (251, chemin Parker)

20 MARS

Saint-Herménégilde, centre communautaire (776, rue Principale)

23 MARS

Compton, Manoir de chez nous (4, chemin de la Station)

28 MARS

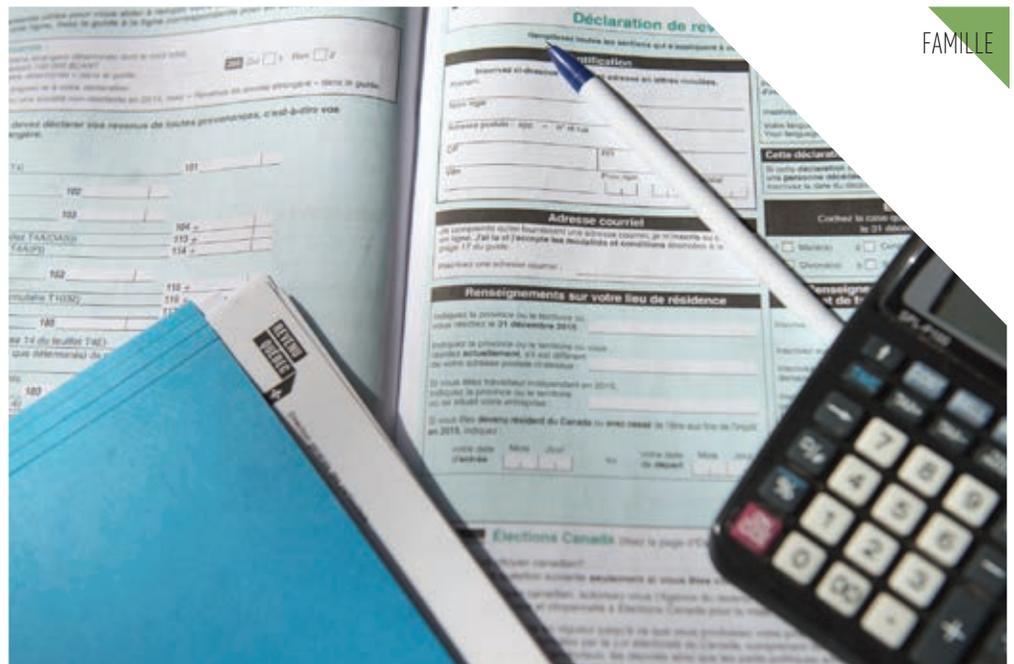
Waterville, salle du conseil (170, rue Principale Sud)

11 AVRIL

Saint-Malo, local de l'âge d'or (459, route 253)

1^{ER}, 15 ET 29 MARS, 5, 19 ET 26 AVRIL

Coaticook, sous-sol de l'église Saint-Jean (50, rue Court)



LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ SONT LES SUIVANTS :

- une personne seule : revenu annuel de 25 000 \$ et moins;
- un couple : revenu annuel de 33 000 \$ et moins;
- un adulte avec un enfant : revenu annuel de 30 000 \$ et moins (2 000 \$ de revenu additionnel pour chaque personne à charge supplémentaire);

Et

- vous gagnez moins de 1 000 \$/an en revenu d'intérêts.

VOUS DEVEZ APPORTER LES DOCUMENTS SUIVANTS LORS DE L'INSCRIPTION :

- vos feuillets fiscaux;
- vos avis de cotisation 2016 fédéral et provincial;
- votre relevé 31 si vous êtes locataire;
- votre relevé de taxes municipales si vous êtes propriétaire.

Information : 819-849-7011, poste 224





QUATRIÈME ÉDITION DE LA COURSE UNIS POUR LA CAUSE!

LOISIRS

Nous sommes un groupe d'amies de Waterville ayant à cœur la santé et le bien-être des enfants, des familles et de notre communauté. Notre mission est d'organiser une course à pied afin de venir en aide à un citoyen de notre municipalité ayant des besoins spécifiques. L'ensemble des profits amassés servira à faire l'achat de biens matériels ou de services qui permettront d'améliorer la qualité de vie de cette personne. Le **11 juin 2017**,

pour une quatrième édition, nous sommes heureuses de soutenir Anthony Rivest Goulet, un adolescent de 14 ans résidant à Waterville qui est atteint de dysphasie et d'une déficience intellectuelle moyenne. Suivez-nous sur Facebook pour tous les détails!

Inscription en ligne sur :

evenements.sportchrono.com/inscriptions



Annie Letendre, Janic Mimeault, Anthony Rivest Goulet, Véronique Blais, Isabelle Carbonneau

VOICI SON HISTOIRE...

En croisant Anthony dans les rues de Waterville, qui peut se douter des défis qu'il affronte tous les jours?

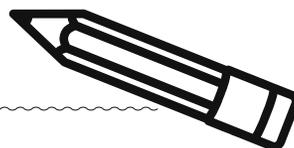
À sa naissance, tout semblait être pour le mieux. C'est vers l'âge de 3 ans que certains aspects de son développement ont commencé à me préoccuper. En effet, il avait de la difficulté avec tout ce qui touche le processus d'apprentissage, la motricité fine et globale. Il y a quelques années, de simples activités pouvaient paraître un vrai défi pour lui. Avec le temps et des efforts, il réussit maintenant à les exécuter. Après plusieurs analyses et consultations médicales, le diagnostic de dysphasie accompagnée d'une déficience intellectuelle moyenne fut établi.

Maintenant âgé de 14 ans, Anthony fréquente une école secondaire dans un programme spécialisé. Même si sa motricité s'est maintenant améliorée, il demeure avec des lacunes importantes pour lire, écrire et compter.

Ce type de handicap est parfois difficile à comprendre, puisqu'il est impossible d'établir un diagnostic clair et précis : on y retrouve beaucoup de zones grises. Pour l'aider, j'aimerais offrir à mon

fils des services de neurofeedback. Cette technique, sans douleur, l'aidera à stimuler certaines zones du cerveau afin de lui permettre un meilleur équilibre cérébral. De plus, l'accompagnement par un orthopédaogogue serait pour lui essentiel. En effet, ce professionnel pourrait l'aider à travailler, à s'exercer et surtout à mémoriser de l'information. Afin de l'encourager, j'aimerais offrir à Anthony la possibilité de suivre quelques cours de musique et la chance de fréquenter un camp spécialisé durant ses vacances d'été. La combinaison de tous ces services stimulerait son autonomie et plusieurs aspects de son développement cognitif ainsi que relationnel, voilà un monde idéal!

Comme toute maman qui doit composer avec ce genre de diagnostic, je me sens parfois impuissante quant à l'aide que je peux apporter à mon enfant. Le soutien de la course Unis pour la cause offrira à Anthony une expérience très enrichissante et surtout pleine d'espoir. Au nom d'une mère et d'un enfant très reconnaissants, merci à tous les participants et donateurs. C'est un geste qui nous va droit au cœur!



MUSÉE BEAULNE CULTURE EXPOSITION SPÉCIALE POUR L'AMUSÉCOLE



TRACES DE PAMÉLA DESROSIERS

DU 27 JANVIER AU 9 MARS

Après la trêve de fin d'année, le service éducatif du Musée (l'Amusécole) a repris ses activités le 31 janvier dernier. *Beau ou laid?* Telle est la thématique choisie par la nouvelle responsable de ce service, Dominique Plourde, pour la première activité de l'année 2017. Le support de cet atelier auquel participent plusieurs élèves des écoles de la région est l'exposition *Traces* de Pamela Desrosiers.

Traces est une exploration picturale. La fille de l'artiste, qui est métissée, et ses amis lui ont permis de raffiner sa technique du portrait en l'obligeant à trouver la couleur de fond de chaque tonalité de leur peau qui va du blanc caucasien au noir tchadien.

Ce fut un voyage au pays de l'innocence et du jeu. Elle a d'abord peint sur les visages des enfants et elle les a ensuite photographiés dans un milieu où ils sont naturellement heureux : le parc. Elle les a invités à faire une grimace, leur plus belle grimace, à l'univers tout entier. Puis, en criant et en chahutant, ils ont couru sous les jets d'eau et fait fondre leur maquillage tout en se moquant des rigoles colorées qui se formaient sur les visages des amis.

Sans masque, sans peur, sans retenue... que du plaisir, là, maintenant, de tout leur être.

Paméla Desrosiers est passionnée avant tout par la couleur. Sa diversité picturale passe de l'illustration de style bande dessinée jusqu'à l'hyperréalisme. C'est dans un cours de peinture qu'elle découvre son talent pour le réalisme et tombe amoureuse de la peinture à l'huile. Dans ses thématiques, elle aime nous inviter dans son intimité et nous fait partager des parties de sa vie sur toile. Des membres de sa famille, des questionnements existentiels, un état d'âme ou à la rencontre des amis de sa fille. On apprend à connaître son monde de folie et d'exubérance.

Information : 819-849-6560 | museebeaulne.qc.ca





SYSTÈME D'ALARME INCENDIE RELIÉ À UNE CENTRALE

SÉCURITÉ

Par Jonathan Garceau, coordonnateur en sécurité incendie

La présence d'un système d'alarme relié à une centrale de télésurveillance est chose de plus en plus courante dans les résidences. Un système relié assure une rapidité optimale du temps de réponse des pompiers en cas d'incendie. Par contre, certains détails sont souvent oubliés. Il est donc important de respecter les quelques points suivants afin d'éviter toute confusion en cas de déclenchement du système d'alarme.



COORDONNÉES

- Assurez-vous que la centrale de télésurveillance possède l'adresse physique exacte de votre demeure, c'est-à-dire votre numéro d'immeuble, le nom de rue et le nom exact de votre municipalité et non l'adresse postale de facturation, afin d'éviter toute confusion quant à l'emplacement de l'urgence lors de la transmission de l'appel vers le service incendie. Il se peut que l'adresse postale soit dans une municipalité voisine. Cette adresse postale n'est toutefois pas nécessairement couverte par le même service incendie que l'adresse physique. Des délais supplémentaires d'intervention pourraient donc survenir advenant le déclenchement de votre système d'alarme.
- Assurez-vous que la centrale possède au moins deux numéros de téléphone pour contacter une personne-ressource en cas d'absence.



FAUSSES ALARMES

- Pour éviter les fausses alarmes, assurez-vous que les avertisseurs de fumée ne sont pas placés trop près de la cuisinière, de la douche, du système de chauffage ou de tout autre endroit où la fumée ou la vapeur pourrait être présente.
- Assurez-vous de connaître le fonctionnement du système d'alarme et d'avoir toujours à proximité le numéro de téléphone pour joindre votre centrale afin d'être en mesure d'annuler l'appel acheminé aux pompiers en cas de fausse alarme.
- Avisez votre centrale de télésurveillance si des essais, des modifications ou des réparations sont faits sur votre système.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

BIENVENUE À LA PREMIÈRE LIGUE DE TENNIS INTÉRIEUR!

LOISIRS

La complicité de l'association Tennis Coaticook et d'Acti-Sports MRC de Coaticook, sans oublier l'accès aux deux terrains de tennis tout neufs du gymnase double du Centre sportif Desjardins, a donné naissance à la première ligue de tennis intérieur coaticookoise.



DU JAMAIS VU À COATICOOK!

L'activité libre de tennis offerte les lundis et mercredis par Acti-Sports fait donc place à la nouvelle ligue. Celle-ci sera entièrement gérée par Tennis Coaticook suivant un concept novateur adapté aux conditions particulières des terrains.

Il s'agit d'une ligue de tennis conviviale dont les règles permettront à des joueurs de différents niveaux de jouer ensemble des parties de tennis agréables et stimulantes.

- Horaire : lundi, mardi et mercredi de 19 h à 20 h 30 en style double mixte.
- Inscription obligatoire en ligne : tenniscoaticook.ca.
- Coûts variables selon l'âge des candidats.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Marc Faubert au 819-640-0087.

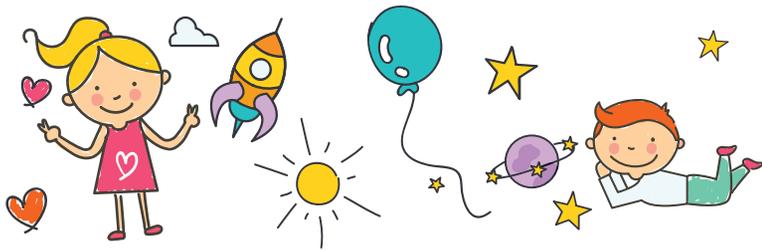
Information détaillée et formulaire d'inscription sur le site de Tennis Coaticook. Ne manquez pas de visualiser quelques vidéos de joueurs en pleine action! Bienvenue à tous!





J'ARRIVE À L'ÉCOLE. PRÉPAREZ-VOUS!

FAMILLE



Par *Émélie Beaulieu, Voix des parents, et Laura Anson, Mobilis' action 0-5 ans*

QU'EST-CE QU'UNE TRANSITION DE QUALITÉ?

C'est la grande question à laquelle veut tenter de répondre un comité de la MRC de Coaticook formé par les CPE, les écoles, la Commission scolaire, le Centre de santé et de services sociaux, la Maison de la famille, la Voix des parents et Mobilis' action 0-5 ans. Ensemble, nous souhaitons mettre en place des actions qui faciliteront cette première transition pour tous les enfants du secteur Coaticook de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

La transition vers le préscolaire constitue la première d'une longue série d'adaptations pour l'enfant et sa famille. Si cette première transition est vécue de façon harmonieuse, elle servira d'assise aux transitions futures. Elle aura un impact réel sur la motivation et l'engagement de l'enfant à l'école et elle aura aussi une répercussion sur sa persévérance et sa réussite scolaires.

L'enfant et sa famille se sentiront davantage capables de réussir les autres transitions, puisqu'ils auront déjà réussi celle-ci. C'est aussi une excellente occasion pour développer, en tout début de parcours, des relations école-famille-communauté harmonieuses.

QUE PERMET LA TRANSITION DE QUALITÉ?

La transition de qualité permet à l'enfant de :

- ressentir **un sentiment de bien-être et de sécurité** face à son nouveau milieu de vie qu'est l'école;
- développer **des attitudes et des émotions positives** envers l'école et les apprentissages;
- développer **un sentiment de confiance** face à sa réussite scolaire¹.

¹ Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité*, 2010.



INSCRIPTION ÉTÉ 2017 DU CLUB DE SOCCER ÉCLIPSE

LOISIRS



Il est encore temps d'inscrire vos enfants pour la saison de soccer de l'été 2017.

Pour information supplémentaire et inscription en ligne, consultez notre site internet : asfcc.ca | Facebook : club de soccer Éclipse | 819-849-9333
soccercoaticook@bellnet.ca

Au pavillon Josée Bélanger, situé au parc Laurence (201, rue Laurence)

ÉTÉ 2017

Catégorie	Année de naissance	Coût
U-04	2013	130 \$
U-05	2012	130 \$
U-06	2011	130 \$
U-07	2010	140 \$
U-08	2009	140 \$
U-09	2008	150 \$
U-10	2007	150 \$
U-11	2006	160 \$
U-12	2005	160 \$
U-13	2004	170 \$
U-14	2003	170 \$
U-15	2002	180 \$
U-16	2001	180 \$
U-17	2000	190 \$
U-18	1999	190 \$
SEN. Féminin	1998 et avant	200 \$
0-35	M 1981 et avant	200\$
0-35	F 1991 et avant	200 \$
SEN. Masculin	1998 et avant	230 \$

N'oubliez pas le chèque de dépôt de 60 \$ par joueur, fait à l'ordre de l'ASFCC et daté du 1^{er} octobre 2017. Le paiement peut aussi se faire en argent comptant. Les chèques postdatés seront acceptés jusqu'au 20 avril 2017.

Photo : Tous les nouveaux joueurs nés en 2008 ou avant doivent se présenter sur place pour la photo. Les anciens joueurs dont la photo est expirée auront reçu un courriel pour les aviser de se présenter. Aucune photo pour les joueurs nés entre 2009 et 2013.



REPRÉSENTANTS EN AGROALIMENTAIRE, EN FORÊT ET EN LOISIR RECHERCHÉS

DÉVELOPPEMENT

La TCR recherche des personnes pour représenter les secteurs de l'agroalimentaire, de la forêt et du loisir.

PROFIL DES PERSONNES RECHERCHÉES

- Avoir du leadership et être reconnues comme telles par leurs pairs;
- Être engagées et intéressées par les objectifs que la TCR s'est fixés;
- Avoir des connaissances en ce qui concerne les enjeux régionaux et tout particulièrement l'agroalimentaire, la forêt ou le loisir;
- Être en mesure de réseauter auprès de personnes liées à leur secteur d'activité pour faciliter la bonne communication et le transfert d'information.

OBJECTIFS DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE (TCR)

- Constituer un lieu dans lequel les représentants des 13 secteurs d'activité et des organismes de développement peuvent échanger sur leurs réalisations respectives;
- Échanger sur des problématiques et des enjeux régionaux;
- Développer la concertation et la collaboration;
- Assurer le suivi des orientations et des objectifs du Plan de développement 2015-2020;
- Susciter des projets intersectoriels et intergénérationnels.

Fréquence des réunions : 4 ou 5 fois par année avec une rencontre annuelle publique.

Le Plan de développement régional 2015-2020 présente les orientations et les objectifs visant à améliorer la qualité de vie, la protection de l'environnement et l'augmentation du niveau de vie de la population de la région de Coaticook. Ce plan stratégique influence la vie de près de 19 000 habitants.

Pour plus d'information, consultez le site Internet de la SADC (sous le menu « Collectivité », sélectionnez « Concertation », puis l'onglet « Planification stratégique régionale ») ou communiquez avec Marie-Hélène Thérberge, agente de développement local et de communication, au 819-849-3053, poste 123.

ANNONCEZ VOTRE ENTREPRISE DANS LA BROCHURE TOURISTIQUE BISANNUELLE

DÉVELOPPEMENT

Durant l'hiver 2017, le volet tourisme de la MRC de Coaticook réédite la carte et la brochure touristiques. Cette brochure est le principal outil de promotion pour la clientèle touristique. Imprimée à 145 000 exemplaires, dont 25 000 en anglais, l'édition 2017-2019 sera valide pour les saisons estivales 2017 et 2018. C'est donc le moment ou jamais de vous joindre à la centaine d'entreprises, d'organismes et d'événements afin de faire connaître les services que vous offrez. L'inscription de votre entreprise dans la brochure vous donne automatiquement une visibilité sur notre site tourismecoaticook.qc.ca qui a reçu plus de 130 000 visiteurs en 2016!

Pour plus d'information : Julie Sage | 819-849-6669, poste 1 | tourisme@mrcdecoaticook.qc.ca



**DÉCOUVREZ COMMENT
UN PLAN D'ACTION
PERSONNALISÉ PEUT
VOUS SIMPLIFIER LA VIE**

Parlez-en à votre conseiller
dès maintenant.

1^{er} mars 2017
Date limite pour cotiser au REER.



Mercier

1 800 CAISSES
desjardins.com/votreplandaction

Desjardins
Gestion de patrimoine



POURQUOI SE COUPE-T-IL DU BOIS DANS LA FORÊT HEREFORD?



La Forêt communautaire Hereford est un milieu naturel protégé... où il se fait de l'aménagement forestier durable! Incompatible? Incohérent? Pas du tout! Voyons pourquoi et comment.

Le territoire de la Forêt Hereford est un milieu naturel protégé dans lequel il existe plusieurs zones de conservation stricte (notamment la Réserve naturelle Neil et Louise Tillotson), qui couvrent près de 10 % de sa superficie. Dans ces zones, aucune activité commerciale n'est permise, pas même la récolte de bois. Mais ailleurs, certaines activités sont permises, dont l'aménagement forestier durable et la restauration des écosystèmes forestiers, mais d'une façon relativement unique! Mais pourquoi?

Tout d'abord, ces travaux de restauration forestière, qui incluent également le reboisement d'espèces d'arbres plus rares aujourd'hui (ex. : chêne, pin blanc, tilleul), permettent à Forêt Hereford de respecter ses obligations afin de maintenir son statut

d'organisme de bienfaisance. C'est pourquoi les gestionnaires forestiers de la Forêt Hereford, et leurs conseillers au sein d'AFA des Sommets, font preuve d'innovation et d'audace dans la planification des travaux qui y sont réalisés. Ces travaux sont constamment réfléchis en fonction de l'objectif premier qui est de restaurer cette jeune forêt, notamment pour la faune, et sont faits dans le respect des normes de la certification forestière FSC® et afin d'accélérer leur adaptation aux changements climatiques.

Ensuite, cela permet de respecter les volontés du donateur de la propriété, M. Neil Tillotson. À son décès en 2001, il a exprimé son désir que ses forêts continuent de soutenir le développement local (récréotourisme, foresterie, etc.). On estime d'ailleurs que l'aménagement forestier dans la Forêt Hereford soutient la création de près de 15 emplois à temps complet. Aussi, le bois généré par les travaux de restauration forestière procure une bonne partie des revenus de l'organisme Forêt



ENVIRONNEMENT

Jeune épinette rouge protégée lors de la récolte mécanisée d'un vieux sapin (janvier 2017)



Chargement de voyages de bois, chemin Owen (East Hereford, janvier 2017)

Hereford. Cela permet de payer les taxes municipales et scolaires, près de 110 000 \$ annuellement, et procure une viabilité à l'organisme. Et si l'organisme est viable, la protection de la vocation forestière — et de ses retombées sociales, environnementales et économiques — l'est tout autant!

Par ailleurs, même si la récolte de bois est une retombée de notre mission de restauration forestière, il faut s'assurer de ne pas dépasser la capacité de la forêt. Voilà pourquoi un calcul de possibilité forestière a été fait et indique que la croissance de cette forêt génère annuellement environ 12 000 m³ de bois (345 voyages). Cependant, un principe de précaution est appliqué et l'objectif de récolte annuel se situe à 10 000 m³ (285 voyages), quoique rarement atteint. De quoi rassurer même les plus conservateurs!

Finalement, un projet de crédits carbone forestier, le projet Pivot, est en développement dans la forêt. Il nous permettra de tirer de nouveaux revenus de la mise en valeur de notre patrimoine forestier, dans le respect de nos fins de bienfaisance, et sera éventuellement accessible aux autres propriétaires forestiers. C'est à suivre!

La gestion de la Forêt Hereford est encadrée par une servitude de conservation forestière, qui protège à perpétuité la vocation forestière et les hautes valeurs de conservation de ce site. Cet outil de conservation vous intéresse? Parlez-en à votre conseiller forestier.

Information : forethereford.org |  forethereford



**RESSOURCERIE
DES FRONTIÈRES**

La

**VENTE
T@URNANTE**

Chaque semaine son rabais!

DU 16 FÉVRIER AU 22 FÉVRIER 2017
50 % SUR LES ARTICLES DE SPORTS D'HIVER

DU 23 FÉVRIER AU 5 MARS 2017
SEMAINE DE RELÂCHE
25 % SUR LES JOUETS

DU 2 MARS AU 8 MARS 2017
2 POUR 1 SUR LES CASSETTES VHS ET
LES JEUX DE SOCIÉTÉ

DU 9 MARS AU 15 MARS 2017
50 % SUR LES ARTICLES DE DÉCORATION

Certaines restrictions s'appliquent.
Magasin de Coaticook seulement. 177, rue Cutting 1-855-804-1018

LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK

CHARLES POULIN

CONSEILLER

Siège 1

c.poulin@coaticook.ca

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE **Siège 2** s.ferland@coaticook.ca

Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Fête du bénévolat • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications • Bibliothèque Françoise-Maurice

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS **Siège 3** g.blouin@coaticook.ca

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook • Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles • Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades) • Fête du bénévolat • Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique) • Comité des loisirs • Québec en Forme

RAYNALD DROLET

CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET URBANISME

Siège 4 r.drolet@coaticook.ca

Comité d'évaluation des demandes de démolition • Rues principales • Fête du bénévolat • Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Société du parc Découverte nature • Comité des communications • Comité consultatif d'urbanisme • Comité sur l'étude du PPU - zone centrale • Comité touristique de la MRC

SIMON MADORE

CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 5 s.madore@coaticook.ca

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc. • Fête du bénévolat • Comité des loisirs • Société du parc Découverte nature • Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière • Coaticook River Water Power Company • Comité de la sécurité publique de la MRC • Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook • Responsable des questions familiales

FRANÇOIS LÉVESQUE

CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU ET VOIRIE RURALE

Siège 6 f.levesque@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme • Comité de gestion de l'eau de la MRC • Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Office municipal d'habitation • Dossier agriculture • Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société du parc Harold-F.-Baldwin • Fête du bénévolat



FAMILLE

RESTAURANT JACK'O

Bébé café Coaticook

**TOUS LES JEUDIS
DE 9 H À 11 H**

Information : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du club de Scrabble les Mots de gorge

TOUS LES JEUDIS À 19 H

ÂÎMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Le rôle du travailleur social auprès des aînés

**VENDREDI 17 FÉVRIER
DE 11 H 15 À 11 H 45**

Conférence de Julie Vincelette, assistante à la coordination professionnelle, secteur soutien à domicile du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, installation de la MRC de Coaticook. Information : 819-849-0206.

LOISIRS

PARC DÉCOUVERTE NATURE

Fête de la pêche blanche

SAMEDI 18 FÉVRIER

Programmation complète : decouvertenature.qc.ca, 819-849-2677 ou 1-888-849-2677.

LOISIRS

PARC DE LA GORGE

Fête des Neiges

**SAMEDI 18
ET DIMANCHE 19 FÉVRIER**

Programmation complète : gorgedecoaticook.qc.ca, 819-849-2331 ou 1-888-524-6743.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Rencontre prénatale intensive

**SAMEDI 18 FÉVRIER
DE 9 H À 16 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

ÂÎMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Souper de la Saint-Valentin

**SAMEDI 18 FÉVRIER
DE 9 H À 16 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bambin futé

SAMEDI 18 FÉVRIER À 18 H

Pour réservation : Micheline 819-849-2200.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Parent'Jase

**TOUS LES MARDIS
À PARTIR DU 21 FÉVRIER
DE 9 H 30 À 11 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Nourri-Source

**MARDI 21 FÉVRIER
DE 9 H À 12 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Rencontre du club de Scrabble les Mots de gorge

TOUS LES MARDIS À 13 H

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Bébé arrive bientôt

MARDI 21 FÉVRIER À 13 H 30

Pour jaser grossesse avec une infirmière. Information : 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CAFÉ LES 3 SŒURS

Bébé café Waterville

**TOUS LES MERCREDIS
À PARTIR DU 22 FÉVRIER
DE 9 H À 11 H**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

GYMNASE DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR

Soirée en famille

**MERCREDI 22 FÉVRIER
DÈS 17 H 15**

Inscription au 819-849-7011, poste 231.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Cuisine de purée pour bébé

**VENDREDI 24 FÉVRIER
DE 9 H 30 À 11 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

MAISON DE LA FAMILLE

Échange de vêtements pour enfants et adultes

**VENDREDI 24 FÉVRIER
À 9 H 30 À 12 H**

Information et inscription : 819-849-7011, poste 231.

ÂÎMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER

Connaitre le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

**VENDREDI 24 FÉVRIER
DE 11 H 15 À 11 H 45**

Conférence de Marc-André Lacroix, directeur général du Pavillon des arts. Information : 819-849-0206.

LOISIRS

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Mike Ward

VENDREDI 24 FÉVRIER À 20 H





CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Heure du conte
avec Caroline

SAMEDI 25 FÉVRIER À 10 H

Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.



ANIMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER
Fête à la FADOQ
Saint-Jean

MERCREDI 1^{ER} MARS À 13 H 30

Partie de cartes suivie d'un goûter. Les anniversaires seront soulignés. Bienvenue à tous!

ANIMÉS

MAGASIN GÉNÉRAL DE DIXVILLE
Conférence pour
proches aidants
Sexualité et santé
affective

MERCREDI 1^{ER} MARS
DE 13 H 30 À 16 H 30

Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Club de lecture
MERCREDI 1^{ER} MARS À 13 H 30

ANIMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER
Bingo à la FADOQ
Saint-Jean

VENDREDI 3 MARS À 19 H

Bingo avec boule chanceuse. Bienvenue à tous!

FAMILLE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE WAY'S MILLS
Clinique d'impôts
pour personnes à
faible revenu

LUNDI 6 MARS
DE 13 H 30 À 16 H

Au 2081, chemin Way's Mills. Information : 819-849-7011, poste 224.

CULTURE

RESTAURANT LA PLACE
Déjeuner-causerie
MERCREDI 8 MARS À 9 H

Le conférencier reste à déterminer. Surveillez notre site Internet ou notre page Facebook.



FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Cuisine
internationale :
la Grèce

JEUDI 9 MARS DE 9 H À 13 H

Coût : 5 \$ par personne. Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

BUREAU MUNICIPAL DE MARTINVILLE
Clinique d'impôts
pour personnes à
faible revenu

JEUDI 9 MARS
DE 13 H 30 À 16 H

Au 233, rue Principale Est. Information : 819-849-7011, poste 224.

ANIMÉS

CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉLIE-CARRIER
Information sur les
REER et les FERR
après 70 ans

VENDREDI 10 MARS
DE 11 H 15 À 11 H 45

Conférence de Sylvie Isabelle et Chantale Desrosiers de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie. Information : 819-849-0206.

FAMILLE

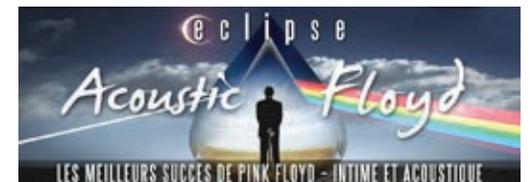
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Cuisine
internationale :
la Grèce

VENDREDI 10 MARS
DE 17 H 30 À 21 H

Coût : 5 \$ par personne. Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

LOISIRS

PAVILLON DES ARTS ET DE LA CULTURE
Eclipse
Acoustic Floyd
VENDREDI 10 MARS À 20 H



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK
Heure du conte
« spécial Saint-Patrick »
avec Caroline
SAMEDI 11 MARS À 10 H

FAMILLE

CENTRE MUNICIPAL
DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE
Clinique d'impôts
pour personnes à
faible revenu

MARDI 14 MARS
DE 13 H 30 À 16 H

Au 5, chemin du Village. Information : 819-849-7011, poste 224.

FAMILLE

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Cuisine
parent-enfant

MERCREDI 15 MARS
DE 9 H 30 À 11 H

Gratuit. Information et inscription : 819-849-7011, poste 233.

FAMILLE

SALLE DU CONSEIL DE DIXVILLE
Clinique d'impôts
pour personnes à
faible revenu

JEUDI 16 MARS
DE 13 H 30 À 16 H

Au 251, chemin Parker. Information : 819-849-7011, poste 224.



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
NUMÉRO 29-188 (2016)
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE
10 567 629 \$ POUR
LA CONSTRUCTION D'UN POSTE
120 KV**

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 octobre 2016, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016) pour la construction d'un poste 120 kV;
- après la tenue d'un registre le 19 octobre 2016, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à

voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 11 janvier 2017, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016);
- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 10 567 629 \$ sur une période de 25 ans pour procéder auxdits travaux;
- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 février 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO
6-1-58 (2016)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE**

- le 9 janvier 2017, le conseil municipal de Coaticook adoptait le règlement numéro 6-1-58 (2016), modifiant le règlement de zonage concernant les dispositions applicables aux usages complémentaires;
- le 11 janvier 2017, la municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif aux modifications proposées par ledit règlement;
- le règlement a pour objet de modifier certaines dispositions qui encadrent l'exercice d'un usage complémentaire sur une propriété dont l'usage principal est résidentiel. À cet effet, le règlement

prévoit qu'il sera dorénavant possible d'avoir deux usages complémentaires sur une même propriété dans les cas suivants : un bureau d'affaires ou professionnel et tout autre usage complémentaire; un gîte du passant et un service personnel ou de santé ou un atelier d'artisan. Le règlement a aussi pour objet d'ajouter, à la liste des usages complémentaires autorisés, un service de transport de personnes à condition qu'il n'y ait aucune clientèle sur place;

- l'original du règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement est entré en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 11 janvier 2017.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 février 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE DU
5 FÉVRIER 2017 – SIÈGE NUMÉRO 1**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Coaticook par la présidente d'élection,

Mme Geneviève Dupras, que la personne suivante a été proclamée élue au poste ci-après mentionné :

Poste	Conseiller
Numéro de poste	1
Nom de la personne proclamée élue	Charles Poulin
Mode d'élection	Majorité des votes

DONNÉ à Coaticook, ce 15 février 2017.

La présidente d'élection,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

**À TOUTE PERSONNE HABILE À
VOTER DU TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ**

AVIS EST DONNÉ que lors d'une séance tenue le 13 février 2017, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 6-1-57-2 (2017) intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme concernant le programme particulier d'urbanisme du secteur du lac Lyster et la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la délimitation du périmètre d'urbanisation » ainsi que le règlement numéro 6-2-5 (2016) intitulé : « Règlement modifiant le règlement de lotissement concernant les dimensions minimales des lots pour les zones faisant partie du programme particulier d'urbanisme du secteur du lac Lyster ».

**Objet du règlement 6-1-57-2 (2017)
modifiant le règlement de zonage**

Ce règlement a pour objet d'apporter les modifications requises afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme en ce qui concerne le Programme particulier d'urbanisme qui a été élaboré pour le secteur du lac Lyster. Ces modifications touchent principalement la délimitation des zones et les usages qui y sont autorisés. Le règlement a également pour objet de modifier la limite du périmètre d'urbanisation dans les secteurs du développement McAuley, du parc de la Gorge et de la rue Thornton, afin de se conformer à une modification apportée au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Coaticook.

Objet du règlement 6-2-5 (2016) modifiant le règlement de lotissement

Ce règlement a pour objet d'intégrer les nouvelles zones qui ont été créées à la suite de l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme pour le secteur du lac Lyster. Il a également pour objet de préciser que tout nouveau lot doit être adjacent à une rue publique, existante ou projetée, ou à une rue privée existante.

**Demande d'avis de conformité à la
Commission municipale du Québec**

Toute personne habile à voter du territoire municipal peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de ces règlements par rapport au plan d'urbanisme. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à l'adresse suivante :

Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, aile Chauveau
Québec, QC G1R 4J3

Si la Commission ne reçoit pas de demande d'au moins cinq personnes habiles à voter

du territoire municipal, les règlements seront réputés conformes au plan d'urbanisme à compter de l'expiration du délai de 30 jours suivant la date de publication du présent avis. Si la Commission reçoit une telle demande, elle devra donner son avis sur la conformité dans les 60 jours suivant l'expiration du délai de 30 jours.

Personne habile à voter :

Est une personne habile à voter :

a) toute personne qui, le 13 février 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) et qui remplit les conditions suivantes : est domiciliée sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six mois, au Québec;

b) tout propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 12 mois.

Une personne physique doit être majeure, de citoyenneté canadienne, et ne pas être en curatelle.

Conditions additionnelles à respecter pour certaines personnes habiles à voter :

a) dans le cas de copropriétaires indivis d'un immeuble et de cooccupants d'un établissement d'entreprise : être désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui, le 13 février 2017, sont des personnes intéressées, à titre de personne ayant le droit de signer la demande en leur nom.

La personne désignée doit être une personne qui n'a pas le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à un autre titre prioritaire.

b) dans le cas d'une personne morale : avoir désigné, pour la représenter, parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 13 février 2017, est majeure, de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter.

Les règlements sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Coaticook, ce 15 février 2017.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- lors de l'assemblée ordinaire du 12 décembre 2016, la greffière de la municipalité a déposé la liste des immeubles dont la taxe foncière est impayée en tout ou en partie;
- lors de l'assemblée du 9 janvier 2017, le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la liste, a ordonné à la greffière que les immeubles décrits au présent avis soient vendus pour défaut de paiement des taxes foncières;
- la vente des immeubles décrits au présent avis se tiendra le 20 avril 2017 à 10 h à la salle publique du conseil située au 150, rue Child à Coaticook;

N° 1

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Sandra Therrien et M. Richard Boucher 28, rue Iberville, Coaticook (Québec) J1A 2L1
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT ONZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (3311292) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 28, rue Iberville, Coaticook (Québec) J1A 2L1
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 2 164,80 \$

N° 2

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : M. John Edward Burcombe 4711, avenue Palm, Montréal (Québec) H4C 1Y1
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT DOUZE MILLE TROIS CENT DIX-NEUF (3312319) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2016 : 1 343,77 \$

N° 3

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Ferme Chagnon et Frères inc. 942, chemin Chagnon, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant les lots numéro : TROIS MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-CINQ (3544445);

TROIS MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-DEUX (3544442); TROIS MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-SIX (3544446); TROIS MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-QUATRE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE ET UN (3544451); CINQ MILLIONS CENT QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT NEUF (5143609); CINQ MILLIONS CENT QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT DIX (5143610), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 942, chemin Chagnon, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2016 : 1 731,09 \$

N° 4

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : M. André Cotnoir 596, chemin Cotnoir, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS NEUF CENT TRENTÉ-CINQ MILLE SIX CENT SOIXANTE-DOUZE (2935672) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 596, chemin Cotnoir, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 8 108,90 \$

N° 5

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Manon Roy 491, rue Sleeper, Coaticook (Québec) J1A 2G8
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT DIX MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-ONZE (3310991) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 491, rue Sleeper, Coaticook (Québec) J1A 2G8
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 2 270,58 \$

N° 6

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Michelle Bourque et M. Sasha Przytyk 2179, chemin Ménard, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS NEUF CENT TRENTÉ-CINQ MILLE CENT TRENTÉ-CINQ (2935135) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 1 971,32 \$

N° 7

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Michelle Bourque et M. Sasha Przytyk 2179, chemin Ménard, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS NEUF CENT TRENTÉ-CINQ MILLE CENT TRENTÉ-TROIS (2935133) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 2179, chemin Ménard, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2016 : 2 194,85 \$

N° 8

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Heather Thompson et M. David Close 11 751, 35 th Avenue, Edmonton (Alberta) T6J 2X4
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS NEUF CENT TRENTÉ-CINQ MILLE DEUX CENT SOIXANTE-SEIZE (2935276) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 2684, chemin Baldwin Mills-Barnston, Coaticook (Québec) J1A 2S4
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 2 249,16 \$

N° 9

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Hélène Lévesque 596, chemin Cotnoir, #B, Coaticook (Québec) J1A 2S5
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS NEUF CENT TRENTÉ-CINQ MILLE SEPT CENT VINGT-CINQ (2935725) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 1 000,58 \$

N° 10

Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Johanne Gosselin 36, rue Racine, La Patrie (Québec) J0B 1Y0 Mme Alexandra Perron 1070, chemin Godin, Sherbrooke (Québec) J1N 0A6
Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT DIX MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (3310898) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 183 à 185, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B4
Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 4 375,06 \$

N° 11

<p>Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Mme Johanne Gosselin 36, rue Racine, La Patrie (Québec) J0B 1Y0 Mme Alexandra Perron 1070, chemin Godin, Sherbrooke (Québec) J1N 0A6</p>
<p>Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro TROIS MILLIONS TROIS CENT DIX MILLE NEUF CENT (3 310 900) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 18 à 20, rue Chartier, Coaticook (Québec) J1A 1K1</p>
<p>Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2015-2016 : 4 572,28 \$</p>

N° 12

<p>Nom et adresse de correspondance du propriétaire : Ferme Gredeau inc. 1395, chemin Baldwin Mills-Barnston, Coaticook (Québec) J1A 2S5</p>
<p>Adresse et désignation des immeubles : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLIONS NEUF CENT TRENTE-CINQ MILLE CINQ CENT NEUF (2 935 509) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, avec bâtisse dessus construite, portant le numéro civique 1395, chemin Baldwin Mills-Barnston, Coaticook (Québec) J1A 2S5</p>
<p>Montant des taxes et années pour lesquelles elles sont dues : Pour 2016 : 1 458,27 \$</p>

DONNÉ à Coaticook, ce 15 février 2017.

La greffière,
 Geneviève Dupras



SAINT-HERMÉNÉGILDE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 270 modifiant le règlement de zonage numéro 237-14.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Herménégilde,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 6 février 2017, le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 237-14 afin de modifier les dispositions sur les champs de course de véhicules motorisés, sur les usages temporaires

et sur les activités récréatives contraignantes à l'intérieur du périmètre urbain.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 6 mars 2017, à 18 h 30, à la salle du conseil municipal, situé au 776, rue Principale à Saint-Herménégilde. Au cours de cette assemblée, M. Gérard Duteau, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde de 9 h à 16 h du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones de la municipalité sont concernées.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 15^e jour du mois de février 2017.

Marie-Soleil Beaulieu
 Secrétaire-trésorière



SAINT-HERMÉNÉGILDE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 273 modifiant le règlement de zonage numéro 237-14.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Herménégilde,

QUE lors d'une séance régulière tenue le 6 février 2017, le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 237-14 afin de permettre certains usages particuliers à la Municipalité sur ses propriétés.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 6 mars 2017, à 18 h 30, à la salle du conseil municipal, situé au 776, rue Principale à Saint-Herménégilde. Au cours de cette assemblée, M. Gérard Duteau, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, situé au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde de 9 h à 16 h du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'ensemble des zones de la municipalité sont concernées.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 15^e jour du mois de février 2017.

Marie-Soleil Beaulieu
 Secrétaire-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
 SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 354-16-1 modifiant le règlement de zonage numéro 354-14.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton,

QUE le règlement modifiant le règlement de zonage numéro 354-14 afin de modifier les dispositions sur les véhicules utilisés

comme bâtiments accessoires aux usages des groupes commerce contraignant, industriel, agricole et forestier, est entré en vigueur le 19 janvier 2017.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la municipalité situé au 1439, chemin Favreau à Sainte-Edwidge de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi.

DONNÉ à Sainte-Edwidge-de-Clifton, ce 19^e jour du mois de janvier 2017.

Réjean Fauteux, GMA
 Secrétaire-trésorier



Le
CRIEUR
 PUBLIC

Direction de la publication et coordination :
 Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
 et Sara Favreau-Perreault

Révision : Solutions linguistiques Rouleau

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
 DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 46 FÉVRIER 2017